

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Réunion électronique du jeudi 27 juin 2024

Président : **M. Norbert Bouzereau**

Présents : **MM. Gilles Maurice – Joël Roussely – Dominique Marcos – Serge Chretien**

Assistent : **MM. Jean-Philippe Bacou** (Responsable Administratif) – **Cédric Bayad** (Juriste)

Secrétaire de séance : **M. Cédric Bayad**

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU DISTRICT DE L'HERAULT DE FOOTBALL

COMPTE-RENDU DES VOTES

Cette Assemblée Générale électorale s'est tenue le samedi 22 juin 2024 en présentiel à GIGNAC (34150) sous le contrôle de Maître DELANNOY, Commissaire de justice, chargé de constater le bon déroulé de l'élection.

L'émargement a débuté à 8h00 et s'est terminé à 9h30 avec impossibilité pour les retardataires de participer aux différents votes à l'ordre du jour.

Les conditions générales d'éligibilité applicables aux représentants des clubs sont vérifiées pour chaque votant.

L'Assemblée Générale débute à 9h30 par l'allocution de M. Jean-François SOTO, maire de GIGNAC et Conseiller Départemental.

Puis M. Juan CARRASCO, Président de l'Avenir Sportif Gignacois, M. Bernard SOTO, Président du CDOS 34, M. Stéphane LIGER, adjoint à la cheffe du SDJES de l'Hérault prennent la parole.

M. Joseph CARDOVILLE, secrétaire général du DISTRICT DE L'HERAULT, procède à l'Appel des Délégués et annonce le quorum.

CLUBS PRESENTS AVEC DROIT DE VOTE (108 clubs)

500099	MONTPELLIER HERAULT S.C.
500152	GALLIA C. LUNELLOIS
500349	S.C. ST THIBERIEN
503161	A.S. BESSANAISE
503184	U.S. ST MARTIN DE LONDRES
503188	AV.S. GIGNACOIS
503190	S.A. MARSILLARGUOIS
503214	AV.S. FRONTIGNAN A.C.
503230	U.S. VILLEVEYRACOISE
503234	ST. LUNARET NORD U.S.
503251	LA CLERMONTAISE
503252	U.S. LUNEL VIELLOISE O.S.
503274	UNION SPORTIVE DES BASSES CEVENNES GANGEOISES
503367	AV. CASTRIOTE

503306	RED STAR O. COURNONTERRAL
503338	O. LAPEYRADE F.C
503349	ASPTT MONTPELLIER
503393	U. S. MAUGUIO CARNON
503543	F.C. ST PARGOIRIEN
509249	A.S. CANETOISE
512224	U.S. VILLENEUVOISE
514400	R.C. VEDASIEN
515703	POINTE COURTE A.C. SETE
517246	O. DE ST ANDRE
520109	ST. BALARUCOIS
520344	A.S. LATTOISE
520449	P.I. VENDARGUES
521246	CTRE EDUC. PALAVAS
521456	U. S. GRABELLOISE OMNISPORTS
521457	AUORE ST GILLOISE
521617	ET. S. CAZOULS MARAUSSAN MAUREILHAN
521681	BALLON S. COURNONSECOIS
521880	A.C. ALIGNANAIS
522476	GALLIA S. ST AUNES
523435	F.C. LAMALOU LES BAINS
523509	A.S. SAINT MARTIN MONTPELLIER
524557	A.S. ST MATHIEU DE TREVIERS
524716	R.C. LEMASSON MONTPELLIER
527784	A.S. LES PIERROTS DE TEYRAN
528507	AR.S. JUVIGNAC
528515	A.S.MONTARNAUD ST PAUL VAIHAUQUES MURVIEL
528675	ARCEAUX MONTPELLIER
529247	ST.O. CLARETAIN
529368	A.S. FABREGUOISE
530106	F.C. LESPIGNAN VENDRES
530110	U. STADISTE POUGETOISE
530551	F.C. PRADEEN
532946	F.C. DE MAURIN
534332	R. DOCKERS ET EMPLOYES DU PORT DE SETE
535870	F.C. VAILHAUQUOIS
536083	A.S.C. MUNICIPAUX ST JUST
536792	ET.S. NEZIGNANAISE
539300	A.S. DE VALROS
541234	ENT. ST CLEMENT MONTFERRIER
541759	ROC SOCIAL SETE
541831	F.C. LAVERUNE
544157	ENT. CORNEILHAN LIGNAN F.C.
545501	CASTELNAU LE CRES F.C.
545782	R. C. ST GEORGES D'ORQUES
546234	U.S.O. FLORENSAC PINET

547089	A.S.C. PAILLADE MERCURE
547228	A.S. INTER DE MONTPELLIER
547494	F.C.SUSSARGUES
547566	F. C. BOUJAN MEDITERRANEE
547609	U.S. LUNEL
547644	M.U.C. F.
548025	ETOILE SPORTIVE PAULHANAISE
548146	R.C.O. AGATHOIS
548263	A.S. ATLAS PAILLADE
548456	A.S. VICOISE
549091	O.J. BEZIERS
549694	F.C. VILLENEUVE LES BEZIERS
550363	A.S. PUIMISSONNAISE 42/63
551003	OLYMPIQUE MIDI LIROU CAPESTANG POILHES
551335	U. S. BEZIERS
551642	ENT. S. COEUR HERAULT
552086	STADE OLYMPIQUE ANIANAIS
552088	A. S. PUISSALICON MAGALAS
552708	MONTPEYROUX F.C.
552764	O. F. THEZAN SAINT-GENIES
553074	AVENIR SPORTIF BEZIERS
553143	BAILLARGUES ST BRES
553710	OCCITANIE FOOTBALL CLUB
553721	ECOLE INTERCOMMUNALE FOOTBALL LODEVOIS LARZAC
554190	C.I.O. COURCHAMP VIDOURLE
560817	3MTKD SPORT CULTURE SOCIAL
560819	PHOENIX FOOTBALL SCHOOL
561064	FOOTBALL CLUB PEZENAS
561208	AMBITION SPORTIVE MEDITERRANEE 34
561231	PORT MARIANNE MONTPELLIER FOOTBALL CLUB
564538	FOOTBALL CLUB DOMITIA
564554	ENSERUNE FOOTBALL CLUB
564600	SPORTING CLUB SETOIS
580725	F. C. SAUVIAN
581021	F. C. PAS DU LOUP
581086	RC NEFFIES ROUJAN
581335	MEZE STADE F. C.
581817	F. O. SUD HERAULT
581967	A.S. LA GRANDE MOTTE
582193	ENT. S. GRAND ORB FOOT
582251	S. C. LODEVE
582680	MONTPELLIER FOOTBALL ACADEMY
582745	F.C. THONGUE ET LIBRON
582757	JACOU CLAPIERS FOOTBALL ASSOCIATION
590268	O. MARAUSSANAIS BITERROIS
590432	F. C. O. VIASSOIS

590493	ENT. S. VETERANS LE BOSC
864006	MONTPELLIER HERAULT BEACH SOCCER

CLUBS REPRESENTES (15 clubs)

500414	CRABE S. MARSEILLANAIS
514074	A.S. PIGNAN
514317	ENT.S. PEROLS
524047	A.S. MIREVALAISE
527810	A.S. VALERGUOISE
544172	ST. MONTBLANAIS F.
546226	ET. S. DU JAUR
551021	BOUZIGUES LOUPIAN A. C.
560351	LODEVOIS LARZAC FUTSAL
560844	ASSOCIATION SPORTIVE CROIX D'ARGENT
564754	BEZIERS SPORT MULTIACTIVITES (représenté mais sans droit de vote)
581494	SPORT TALENT 34
582431	MONTPELLIER ATHLETIC SPORT
890589	MONTPELLIER AGGLOMERATION FUTSAL
503303	ET. S. MUDAISONNAISE

CLUBS PRESENTS SANS DROIT DE VOTE (6 clubs)

564483	BEZIERS FOOTBALL CLUB
564614	OLYMPIQUE VÉDASIEN
564715	ASSOCIATION SPORTIVE ST BAUZILLE DE LA SYLVE
853396	MONTPELLIER MEDITERRANEE FUTSAL
581022	ARSENAL CROIX D'ARGENT F. C.
564478	RACING CLUB MONTPELLIER CEVENNES

CLUBS ABSENTS OU RETARDATAIRES (14 clubs)

500294	U.S. MONTAGNACOISE
535842	F.C. LIEURANNAIS
539196	ASPTT DE LUNEL
540542	F.C. PETIT BARD MONTPELLIER
551724	O. MONTPELLIER MILLENAIRE
560268	ASSOCIATION FOOTBALLISTIQUE LODEVE LE CAYLAR
564702	FC SETE 34 TENNIS BALLON
581957	SETE OLYMPIQUE F.C.
848574	A.S. T3M MONTPELLIER
860692	PALAVAS BEACH SPORTS
864769	AVENIR BEACH SOCCER
881102	GRANDE MOTTE PYRAMIDE BEACH SOCCER
881625	BEACH SOCCER CLUB
550843	A.S. DE CELLENEUVE

Total De Voix Des Convoqués : 1680 voix représentant 143 clubs

Total De Voix De l'Assemblée : 1597 voix représentant 122 clubs (soit 95.05% des voix des convoqués)

Le quorum pour validation des délibérations devant être de 48 clubs présents ou représentés représentant au moins 560 voix, avec 122 clubs représentant 1597 voix le quorum est largement atteint et l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

M. Norbert BOUZEREAU, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales prend la parole afin d'expliquer aux votants le déroulé des votes et le fonctionnement des télécommandes (accompagné par M. Franck LEMOINE, représentant la société LENI, société spécialisée dans les votes via télécommande).

Un test est organisé avec une réponse à la question « Est-ce que l'équipe de France va remporter l'EURO 2024 ? ».

Puis le premier vote a lieu.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 02 DECEMBRE 2023 à PIERRESVIVES

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 02 décembre 2023 a été publié sur le site internet du District de l'Hérault le 22 décembre 2023 et joint à la convocation des clubs le jeudi 06 juin 2024.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 02 décembre 2023 est voté à la majorité (Pour 97,32% et Contre 2.68%).

ELECTION DU COMITE DE DIRECTION POUR LA MANDATURE 2024/2028

M. Norbert BOUZEREAU donne en premier la parole pour 2 minutes et 30 secondes à M. David BLATTES, tête de liste de « le club de 2030 au cœur de notre projet ».

M. David BLATTES utilise 2 minutes et 30 secondes du temps de parole accordé.

M. Norbert BOUZEREAU donne ensuite la parole pour 2 minutes et 30 secondes à M. Patrick GIOVANNONI, tête de liste de « L'équipe du Renouveau ».

M. Patrick GIOVANNONI utilise 2 minutes et 19 secondes du temps de parole accordé.

Puis le vote est ouvert.

La liste « le club de 2030 au cœur de notre projet » est élue avec 67,05% des voix contre 32.95% en faveur de la liste « l'équipe du Renouveau ».

Rappel des membres de la liste élue :

ROLE	NOM	PRENOM
<u>Président</u> N°1	BLATTES	DAVID
<u>Vice-Président</u> N°2	GROS	FREDERIC
<u>Secrétaire Général</u> N°3	CARDOVILLE	JOSEPH
<u>Trésorier</u> N°4	GRAMMATICO	HERVE
<u>Arbitre</u> N°5	EL BANE	DRISS
<u>Educateur</u> N°6	SINGLA	JEAN PASCAL
<u>Femme</u> N°7	FERHAT	MERIEM
<u>Médecin</u> N°8	SIMMORRE	OLIVIER
N°9	GADEA	ROBERT
N°10	CACERES	FREDERIC
N°11	MAROT	MICHEL
N°12	NAUDET	JACQUES
N°13	GARCIA	JOSE
N°14	MICHELIER	GUY

N°15	SORIANO	CAROLE
N°16	VIGNAL	ELODIE
N°17	HENRY	PIERRE
N°18	FEKRAOUI	KHALID

Après le discours de M. David BLATTES, Président renouvelé au District de l'Hérault, présentation du rapport moral et sportif de la saison 2023/2024 par M. Joseph CARDOVILLE, secrétaire général du District, et examen du budget prévisionnel pour l'exercice 2024/2025 par Hervé GRAMMATICO, trésorier du District, un dernier vote est à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale à savoir l'approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2024/2025.

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL POUR L'EXERCICE 2024/2025

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2024/2025 joint à la convocation des clubs le jeudi 06 juin 2024 est soumis aux votes.

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2024/2025 du Trésorier Général est voté à la majorité (Pour 94,10% et Contre 5,90%).

Les membres de La Commission de Surveillance des Opérations Electorales n'ont constaté aucune irrégularité lors de cette Assemblée Générale et en valident les résultats.

Le Président,

Norbert BOUZEREAU

La Secrétaire de séance,

Cédric Bayad